

URBANISME ET AMENAGEMENT

Dans les provinces de Taza et Taouate

NUMERO SPECIAL

COVID19 Opportunité pour réussir l'action de dématérialisation

Dans le cadre des mesures de précaution et de prévention visant à limiter la propagation du Coronavirus (covid-19) et afin d'assurer la continuité de ses activités et limiter le déplacement de ses partenaires et de l'ensemble des citoyens, l'Agence Urbaine de Taza-Taouate a réadapté un certain nombre de ses services avec les exigences des circonstances sanitaires dont souffre notre pays.

En tant qu'établissement citoyen, l'ensemble du personnel de l'Agence Urbaine de Taza-Taouate ont contribué pour le salaire de 3 jours de travail au titre des mois d'avril, mai et juin 2020 au profit du fonds COVID-19, en plus de la contribution de son Directeur pour le salaire d'un mois.

Pour faciliter l'accès à ses services, l'Agence a dédié son site web www.autaza.ma comme portail officiel permettant aux citoyens d'accéder aux services électroniques

Dans le même sens, et pour consolider ses efforts communicationnels, l'Agence Urbaine a adopté un programme de permanence pour assurer la continuité du service avec le minimum de ses ressources humaines, tout en instituant un comité de vigilance composé du Directeur et un nombre limité de ses collaborateurs.

Par ailleurs, et dans le but d'accompagner l'entreprise dans le cadre de la conjoncture économique actuelle, l'Agence Urbaine de Taza-Taouate, veille à ce que tous les engagements contractuels de l'établissement soient respectés, notamment en matière de règlement des paiements des entreprises et bureaux d'études.

Et dans le cadre d'accompagner les autorités locales pour la mise en œuvre des dispositions de l'état d'urgence sanitaires, l'établissement a mis l'ensemble de ces capacités techniques à la disposition de ladite autorité, notamment en matière des travaux cartographiques.



Agence Urbaine de Taza-
Taouate
Avenue Hassan Bahtat BP
1211
E-mail:
autat@iam.net.ma
Site web
www.autaza.ma
Tél:0535-28-51-15
0535-28-50-41
Fax:0535-28-51-13



RECEPTION ET TRAITEMENT DES PREMIERES DEMANDE DE LA NOTE DE RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES VIA LA PLATEFORME NUMERIQUE EN LIGNE E-NOTE



Royaume du Maroc
Ministère de l'Aménagement du
Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la politique de la ville
Agence Urbaine de Taza-Taouate



المملكة المغربية
وزارة التراب والتهيئة العمرانية
والتعمير وسياسة المدينة
الوكالة الحضرية تازة تاونات

أدوات التواصل التي بالخدمات للوكالة الحضرية لتازة تاونات
Outils de communication digitale et services en ligne de l'Agence Urbaine de Taza-Taouate

Lancée fin mai 2020 par l'agence urbaine de Taza-Taouate, la plateforme numérique « E-Note » relative au dépôt des demandes des notes des renseignements urbanistiques et paiement des frais y afférents, reçoit déjà les premières demandes des citoyens et professionnels. Ce nouveau dispositif qui s'inscrit dans le cadre de la politique de transformation digitale de l'établissement permet de faciliter la procédure d'obtention de la note de renseignement urbanistique et de limiter le déplacement de ses clients et partenaires dans les circonstances actuelles liées à l'état d'urgence sanitaire.

Il est à signaler que cette plateforme est accessible via le portail officiel de l'AUTT et aussi directement en utilisant le lien note.autaza.ma ou le QR code ci-après:



L'Agence Urbaine de Taza-Taounate adopte un dispositif électronique dans le cadre des circonstances sanitaires :

Pour faciliter l'accès à ses services, l'Agence a dédié son site web www.autaza.ma comme portail officiel permettant aux citoyens d'accéder aux services suivants :

- Service «**E-Instruction** » pour la préinstruction des demandes dans le domaine d'urbanisme ;
- Service «**Résultats des commissions** » pour accéder aux résultats des commissions d'urbanisme ;
- Service «**Géoportail**» pour consulter les documents d'urbanisme homologués ;
- Service «**Chikaya.ma**» pour présenter les requêtes ;
- Service «**Demande d'informations** » pour déposer les demandes d'informations ;
- Service «**Prise de rendez-vous** » pour l'organisation des rendez-vous ;
- Service «**Bureau d'ordre digital** » pour la réception du courrier au niveau du bureau d'ordre.
- Service **E-note** pour la délivrance de la note de renseignement.
- Service **E-paiement** pour le paiement de la note de renseignement et le service d'instruction des dossier.

Services en ligne:

 **E-PRE-INSTRUCTION**



 **Résultats des commissions**

 **E-NOTE** NOUVEAU

 **E-PAIEMENT** NOUVEAU

 **Bureau d'ordre digital**

 **Prise de rendez-vous**

 **Demande d'informations**

 **PORTAIL CHIKAYA.MA**

COVID-19

RESTEZ CHEZ-VOUS, POUR VOUS PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES.



@Conseil AUTT

UTILISER NOS TELESERVICES:

E-Instruction	Résultats des commissions	Géoportail	Chikaya.ma	Demande d'information	Prise de rendez-vous	BO digital
						

COMMUNICATION DIGITALE



SITE WEB



FACEBOOK



TWITTER

AGENCE URBAINE DE TAZA-TAOUNATE

Avenue HASSAN BAHTAT, B.P 1211 Taza Gare. Tél. 05 35 28 50 41 / 05 35 28 51 15 Fax: 05 35 28 51 13 E-mail: autat@menara.ma Site WEB : www.autaza.ma

الوكالة الحضرية لتازة-تاونات

Engagement collectif pour lutter contre COVID 19

Communication autour des mesures prises

Royaume du Maroc

Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

DÉCLARATION DES PROFESSIONNELLS DU BÂTIMENT, DE L'IMMOBILIER ET DE L'AMÉNAGEMENT

MOTS CLÉS : REDÉMARRAGE SÉCURISÉ ET RELANCE DURABLE

Suite à la déclaration de solidarité nationale du secteur du bâtiment et de l'immobilier du 20 mars 2020, qui a représenté une première réponse conjointe des professionnels du Secteur pour faire face à la pandémie COVID19, en s'inscrivant dans la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu L'Assiste, à travers notamment le renforcement de la sécurité sanitaire, le maintien de l'activité et la contribution au Fonds Spécial de Gestion de la Pandémie ;

Vu, le processus continu de concertation avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, suite à une série de réunions tenues sous la présidence de Madame la Ministre, Nouzha BOUCHAREB, depuis le début de la pandémie du COVID 19, pour évaluer les conséquences sociales et économiques sur le secteur du bâtiment et définir les mesures d'urgence et de relance nécessaires ;

Et, en vue de mettre en œuvre les mesures de redémarrage progressif et sécurisé des activités et les solutions garantissant une relance durable et concertée avec l'ensemble de la chaîne de valeurs ;

Le Groupe Al Omrane, la Fédération des Agences Urbaines du Maroc Majal, la Fédération Marocaine des Essais et du Contrôle (FEDEC), la Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers (FNPI), l'Ordre National des Architectes (CNOA), l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes (ONIGT), l'Ordre National des Notaires du Maroc (CNONM), l'Agence Nationale pour la rénovation urbaine et la réhabilitation des bâtiments menaçant ruine et le Programme de Valorisation Durable des Ksour et Kasbah, s'engagent à la mobilisation de l'ensemble de leurs membres pour un redémarrage progressif et sécurisé des chantiers.

Aussi, ils s'engagent à sensibiliser tous leurs salariés et affiliés à l'adoption des mesures sanitaires stipulées dans le guide élaboré par le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, en concertation avec les professionnels du bâtiment et de la construction.

Conscients des enjeux et des risques, les donneurs d'ordre veilleront à l'application des mesures sanitaires édictées aussi bien par ce guide, que celles définies par le Ministère de la Santé et le Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle.

Ces professionnels saluent et adhèrent à l'ensemble de efforts déployés par le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville et réitérent l'engagement de leur membres pour la lutte contre la pandémie COVID-19.

Agence Urbaine de Taza-Taounate

Organisme gouvernemental

En savoir plus

Recherche Twitter

Se connecter S'inscrire

A.U.TAZA @AUTAZA

Agence Urbaine de Taza

الإجراءات المتخذة من طرف الوكالة الحضرية لتازة-تاوانات في ظل الطوارئ الصحية المتعلقة بفيروس كورونا المستجد COVID 19

إذاعة مكناس الجوهرة 92.50

Made with VideoShow

Coordination avec les professionnels



En préparation de la relance post-COVID, du secteur de l'urbanisme et de la promotion immobilière, et dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire ministérielle n°209 en date du 12 mai 2020, portant sur la réinstruction des dossiers ayant l'avis favorable, une réunion s'est tenue au siège de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate présidée par M. le Directeur de l'Agence Urbaine de Taza et en présence des représentants de l'ordre régional des architectes de la région Fès-Meknès.

Cette réunion a pour objet de prendre les mesures qui s'imposent pour relancer le secteur de l'urbanisme et de la promotion immobilière afin de dynamiser le cycle économique.

Vigilance pour le bien-être des citoyens et des employés

Dans le cadre du suivi des mesures prises par l'Agence Urbaine de Taza-Taouante en matière de la prévention contre COVID 19, une réunion du comité de vigilance s'est tenue le 25 juin 2020 au siège de l'établissement sous la présidence de M. le Directeur et en présence de l'ensemble des membres dudit comité.

Cette réunion' était une occasion, d'une part, pour le suivi des actions de prévention en cours d'exécution par l'administration de l'agence urbaine et d'autre part, pour élaborer un plan d'action visant le renforcement des mesures préventives afin de protéger les employés et les citoyens fréquentant les locaux de l'établissement à Taza et Taouante.



Mesures préventives contre le COVID 19 dans les locaux de l'agence Urbaine de Taza-Taouante

